



Service Public
Fédéral
FINANCES

CREDAF

34^{ème} Conférence annuelle du CREDAF

Du 10 au 13 juin 2019 . Yaoundé - CAMEROUN

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'ASSIETTE FISCALE

Atelier N°3 :

Le numérique pour recenser la matière fiscale (le numérique au service du
contrôle fiscal)



RECENSEMENT DE LA MATIÈRE FISCALE

- Recenser :
- Collecte des données
- Intégration des données (externes)
- analyse et exploitation des données en vue du ciblage et de la programmation de contrôles fiscaux
- La collecte des données lors du contrôle fiscal grâce au numérique



COLLECTE DES DONNÉES: LES DIFFICULTÉS

- **par définition, les données fiscales récoltées ne sont pas nécessairement:**
 - complètes
 - certains contribuables ne sont pas identifiés,
 - Certains contribuables identifiés mais en défaut de dépôt de déclaration
 - Fiables
 - Le contribuables sont identifiés et ayant déposé leur déclaration, mais ont sous-estimé leurs recettes/revenus
 - L'activité déclarée par le contribuable (code d'activité) ne correspond pas à son activité principale



COLLECTE DES DONNÉES : MEILLEURES PRATIQUES (1)

- **L'introduction de la télédéclaration est un moyen pour les administrations fiscales d'augmenter les données disponibles et/ou leur qualité.**
 - Pour les grandes entreprises, la télédéclaration est implémentée ou est en cours d'implémentation;
 - Pour les petites et moyennes entreprises (et plus encore pour les particuliers) le processus est moins avancé;
- **La télédéclaration est un projet Win-Win:**
 - Pour le contribuable:
 - Facilité et lien direct avec l'autorité » (certitude que l'argent rentre intégralement et directement dans les caisses de l'état)
 - Pour l'état : augmentation de la confiance et du sentiment d'un traitement équitable et objectif = augmentation du consentement à l'impôt et donc des recettes fiscales
- **Importance d'associer les comptables et professionnels du chiffre au processus de mise en place de la télédéclaration**



COLLECTE DES DONNÉES : MEILLEURES PRATIQUES (2)

- **Les données utiles pour le contrôle de la situation fiscale ne se limitent pas aux données des déclarations fiscales. Autres sources de données potentielles:**
 - Données des autres autorités publiques (pouvoir central et pouvoir locaux) .
 - Les entreprises (particulièrement les grandes entreprises) sont, à travers les obligations qui leur sont imposées, des sources de données potentiellement importantes (exemple, l'obligation de rentrer des fichiers où sont identifiés les montants versés à des tiers et particulièrement aux employés, clients, conseils et propriétaires, ou encore la récupération des informations sur la détention du capital à consolider au niveau de chaque personne)
 - Fournisseurs eau, électricité , banques.....
 - « scrapping » par l'administration fiscale des sites internet des entreprises de commerce en ligne (Bed and Breakfast, site de services ou de vente en ligne...)



INTREGATION DES DONNÉES (EXTERNES): DIFFICULTES

- **Disposer au sein des autorités publiques des données fiscalement pertinentes n'est pas suffisant, il faut pouvoir également les intégrer dans les bases de données administratives:**
- **Les principaux obstacles:**
 - Absence d'un numéro d'identifiant unique ou, en l'absence de celui-ci, d'une table de correspondance entre identifiants
 - Obstacles réglementaires et/ou absence de protocoles d'échange d'information entre autorités publiques;
 - Méconnaissance entre administrations publiques des données existantes/ disponibles au sein des autres administrations
 - Difficultés techniques à l'échange (format et signification des données).



INTEGRATION DES DONNEES (EXTERNES): MEILLEURES PRATIQUES

- Généraliser l'utilisation d'un numéro d'identifiant unique ou, en l'absence de celui-ci, d'une table de correspondance entre identifiants
- prévoir des dispositions réglementaires permettant l'échange d'information entre autorités publiques
- Mettre en place des protocoles d'échange d'information entre autorités publiques (portée et modalités des échanges)
- Imposer aux entreprises l'utilisation d'un identifiant unique dans leurs communications avec les administrations



ANALYSE ET EXPLOITATION DES DONNEES DONNÉES AU NIVEAU CENTRAL : CONTEXTE

Objectifs de la collecte et de l'analyse des dossiers au niveau central:

- Concentrer (le plus) efficacement les activités de contrôle sur les contribuables
 - qui ne remplissent pas leurs obligations fiscales
 - Ou dont le profil de risque (la probabilité de ne pas remplir correctement les obligations fiscale) est plus élevée que celles des autres contribuables.
- Principe d'égalité : traitement uniforme de tous les contribuables
 - Tout contribuable qui présente le même risque devrait être traité de la même manière
 - même probabilité d'être contrôlé
 - même méthode de traitement (même approche de contrôle)
 - mêmes sanctions
- Protection de la vie privée



ANALYSE ET EXPLOITATION DES DONNEES DONNÉES AU NIVEAU CENTRAL : CONTEXTE

Contexte : L'analyse des données Le processus de gestion et traitement des risques

- Gestion des risques
 - Identification des risques
- Détermination de l'approche de contrôle
 - Description de l'approche la plus appropriée pour couvrir un risque
- **Sélection**
 - Préparation et mise à disposition de listes de contrôle
- Gestion des modèles de contrôle
 - Élaboration, mise à jour et mise à disposition de modèles de **contrôle** pour couvrir les risques thématiques ou sectoriels



ANALYSE ET EXPLOITATION DES DONNÉES AU NIVEAU CENTRAL : CONTEXTE

- Modalités de sélection centrale automatisée:
 - Règles métiers:
 - Exemple: marge bénéficiaire annuelle sur base des déclarations périodiques TVA = $(\text{chiffre d'affaires} - \text{montant des achats de marchandises déclaré}) / \text{montant des achats de marchandises déclaré}$
 - Exploration des données (datamining)
 - Processus consistant à découvrir des tendances intéressantes à partir de grandes quantités de données, à comprendre la structure et à filtrer la majeure partie du bruit
 - Analyse des réseaux (sociaux)
 - Sélection aléatoire



ANALYSE ET EXPLOITATION DES DONNÉES AU NIVEAU CENTRAL : CONTEXTE

- Parmi ces méthodes différents types de programmation peuvent être réalisés :
- □ comparaison de marges (au Niger) - l'attention doit cependant être portée sur les éléments pouvant fausser l'analyse (coût évoluant selon le prix du marché, achats pour un tiers, etc.) ;
- □ développement d'algorithmes (au Sénégal - programme développé avec l'aide d'universitaires) ;
- □ approche par cotation des risques (des réflexions sont en cours à ce sujet en Algérie) ;
- □ analyse-risque sur des données issues des déclarations mais également des données externes : marchés publics, douanes, redevances, etc. (au Maroc : recherche multicritères ou catégories socio-professionnelles à risque) ;
- □ Datamining (en Belgique, où cela représente 80% de la programmation, et en France).



ANALYSE ET EXPLOITATION DES DONNÉES AU NIVEAU CENTRAL : FACTEUR DE SUCCÈS

- Nécessaire que ces techniques d'analyse se développent sur un mode de projets pilotés (idéalement, par un non-informaticien).
- une bonne coopération informatique/métier.
- Nécessité de réaliser des (dossiers) tests nécessaires avant un déploiement à grande échelle (en particulier si l'analyse des données est complexe).
- Prévoir un feedback ainsi qu'une évaluation de la performance.
- Importance :
 - De la formation
 - Du partage de connaissance
 - De la motivation des agents



ANALYSE ET EXPLOITATION DES DONNÉES AU NIVEAU CENTRAL : POINTS D'ATTENTIONS

- **La sélection centrale via le traitement automatique des données et en particulier le datamining ne constitue pas toujours nécessairement la voie la plus efficace pour sélectionner les dossiers à contrôler:**
 - nombre trop peu élevé d'entreprises dans un secteur concerné;
 - Et/ou particularités trop spécifiques du secteur;
 - Dans les grands groupes en particulier le risque de fraude est d'avantage lié à l'identité de l'actionnaire et à la politique de groupe qu'à d'autres facteurs
 - Certains mécanismes d'optimisation complexes sont peu aisément détectable via le traitement automatique de données (exemple : (prix de transferts, planification fiscale agressive).



LA RÉCOLTE ET L'ANALYSE DE DONNÉES AU MOMENT DU CONTRÔLE FISCAL LE : CONTRÔLE INFORMATISÉ

- Si le numérique est un outil désormais indispensable pour recenser et analyser la matière fiscale de manière systématique, il est également un outil qui peut également être utilisé lors du contrôle fiscal d'un contribuable ou d'un groupe de contribuable.



E-AUDIT

- Types

- E-vérification
 - Analyses standardisées pour l'analyse des paquets ERP et comptabilité
 - Audit à distance
- E-forensics si non collaboration des contribuables
 - Combinaison de techniques d'e-vérification et d'IT-forensics
 - Faire une copie de fichiers via logiciels (FTK, ENCASE, NUIX): système informatique, PC, tablette, smartphone
- E-commerce
 - Outils pour effectuer des recherches dans le 'deep web': ebay....
- E-caisse
 - Système de caisses enregistreuses sécurisées (adopté par Iles Fidji avec récolte via application smartphone)
 - Systèmes certifiés par le SPF Finances



EXEMPLE B-SAF

- E-contrôle au moyen de B-SAF :
 - Récupérer les données sources à partir de la comptabilité des contribuables
 - Pour 70 % des logiciels de comptabilité utilisés : **traitement automatisé** des données source avec logiciels spécialisés (ACL à partir de 2019 : ARBUTUS) par les spocs e-auditeurs des centres
 - Résultat : **B-SAF** (= Belgian Standard Audit File)
 - B-SAF met disposition de l'agent contrôleur les analyse sous la forme d'un modèle Excel
 - tous les contrôleurs suivent une formation pratique Excel à cet effet.



B-SAF - CONTEXTE

- Le contrôle électronique comprend également des observations standards :
 - Lacunes : trous dans la numérotation des réservations
 - Double encodage
 - Contrôle du débit / crédit
 - Algorithme d'utilisation des numéros de TVA
 - Respect des comptes annuels déposés à la Banque Nationale de Belgique
 - Comparaison de la liste des fournisseurs⁽¹⁾ avec la comptabilité

(1) En Belgique, il existe une obligation légale de soumettre une liste annuelle de clients. Sur la base de toutes les listes de clients, une liste de fournisseurs est créée de manière centralisée pour la société assujettie à la TVA.



AVANTAGES B-SAF

- Plus rapide et plus efficace pour toutes les parties concernées □
 - gagnant-gagnant
- Durable pour toutes les parties impliquées
 - Moins de déplacements car le contrôle peut être effectué en grande partie du bureau
 - Les données sources et les modèles Excel restent utilisables pour des actions diverses / consécutives
- Uniformité des contrôles / techniques de contrôle
 - Nombreux contrôles automatisés
 - Contrôles structurés possibles (tri, filtrage, comparaison, représentation graphique...)
- Valeur probante accrue des informations collectées (via la loi)
- Effet dissuasif concernant la fraude informatique et la manipulation de données



AVANTAGES B-SAF

- Organisation plus efficace et efficiente
 - Sans changer le cadre juridique
 - Sans accorder de compensation
 - Avec acceptation des professionnels du chiffre
- Grâce à de meilleures analyses, une connaissance approfondie de ACL / ARBUTUS n'est plus nécessaire pour tous les agents.
 - E-contrôle sur base d'Excel
 - Formation pratique Excel → contrôleurs
 - Soutien des contrôleurs → SPOC e-audit dans les centres
 - Soutien des SPOC e-audit → e-auditeur Centre National Recherches



Service Public
Fédéral
FINANCES

FISCALITÉ

WWW.FIN.BELGIUM.BE

FISCALITÉ • SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES